

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°37
avril 2020



Éditorial

Le printemps est arrivé ! Le coronavirus l'a précédé de quelques semaines.

Pour NOUS protéger, pour VOUS protéger de ce virus, je vous rappelle qu'il est IMPÉRATIF d'observer scrupuleusement les consignes.

Appliquez les gestes barrières :

- garder une distance d'au moins 1,50 m entre chacun,
- se laver soigneusement les mains avec du savon (à défaut avec du gel hydroalcoolique),
- tousser dans son coude.

Les masques sont actuellement réservés aux personnes qui sont en première ligne contre ce virus, et seuls ils ne protègent pas !

ET SURTOUT, ne sortez qu'exceptionnellement, restez confinés.

Nous habitons une belle région, la densité de la population est faible, l'air est pur... mais les frontières n'arrêtent pas le virus ; il arrivera ! Il est peut-être déjà arrivé. Alors continuez à vous laver les mains plusieurs fois par jour, à rester confiné, à observer une distance d'au moins 1,50 m des personnes que vous croisez, à tousser dans votre coude.

Seul ce comportement rigoureux permettra d'endiguer l'épidémie. Seul ce comportement pourra accélérer le déconfinement

Soyez assuré que notre équipe 2014, aidée souvent de la prochaine équipe 2020, est à pied d'œuvre pour appliquer les décisions de l'État, assurer la continuité de la gestion quotidienne de la commune, développer la chaîne de solidarité qui a été mise en place.

La Feuille d'avril est habituellement l'occasion de faire le point sur la situation économique.

Pour 2019, le 9 mars dernier, le conseil municipal a analysé et validé la gestion de l'exercice 2019. Le résultat des deux budgets est positif :

+ 148 864,28 € en fonctionnement, qui ont immédiatement été virés en réserve d'investissement,

+ 95 633,12 € en investissement, qui vont s'ajouter à l'excédent 2018 (soit 18 665,34).

Cela fait un total de ressources pour financer les prochains investissements de 263 162,74 €, auxquels il faut ajouter 42 000 € de remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements en 2019, ainsi que le versement de différentes subventions promises.

Pour 2020, je n'ai pas pu réunir le conseil municipal élu le 15 mars (décision de l'État). Pour le moment c'est le conseil municipal 2014 qui gère les affaires courantes (décision de l'État) ; il faut attendre la mise en place de l'équipe 2020 qui devra voter le budget primitif 2020 et le gérer.

Cependant des engagements ont été pris en 2019 qui seront réalisés en 2020 : réfection du toit de l'église de Saurat, réfection du toit du presbytère de Prat, 3^e tranche du plan triennal d'entretien des routes. La tempête des 13 et 14 décembre 2019 a provoqué des glissements de terrain nécessitant des enrochements qui ont été engagés. Les équipements informatiques acquis dans le cadre de l'opération « Écoles numériques innovantes et ruralité » ont enfin été mis en place ; leur achat est en partie subventionné.

Comme vous tous, la mairie reste confinée : elle est fermée au public. Grâce à l'écoute téléphonique et au télétravail, l'activité de base est maintenue.

Soyez certains que les 15 « anciens » élus et les 15 « nouveaux » élus, tous légitimes car issus du suffrage universel, sont tous mobilisés au service des Sauratois pour combattre cette crise, organiser au mieux cette vie confinée qui s'étend jusqu'au 11 mai et permettre à tous de se retrouver à nouveau lors des manifestations festives et conviviales qui reviendront, j'en suis sûre !

Anne-Marie Basséras

Actualités

de la commune



Covid 19

Besoin d'un médecin ?

SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS

Les médecins du département s'organisent pour la prise en charge des patients. Des lieux dédiés à cet accueil sont ouverts.

En cas de symptômes connus actuellement (fièvre, toux, gêne respiratoire, douleur thoracique, symptômes grippaux, troubles digestifs, perte du goût et de l'odorat), appeler en priorité votre médecin traitant qui pourra vous orienter vers les unités COVID-19.

En cas de symptômes plus aigus, notamment une détresse respiratoire, contacter sans tarder le 15 (Urgences).

Pour tous les autres motifs de consultation, contactez votre médecin traitant qui pourra vous recevoir ou vous donner des consignes.

La validité des ordonnances est prolongée (se renseigner auprès de votre pharmacien).

Solidarité face au coronavirus

Si vous avez besoin d'aide pour faire face au confinement ou si vous appartenez au groupe de personnes à risque face au Covid-19, les équipes municipales et des bénévoles vous proposent de vous aider en constituant une chaîne de solidarité.

Vous pouvez demander de l'aide : courses alimentaires, pharmacie, démarches, petits services, soigner des animaux, s'informer, donner ou prendre des nouvelles.

Ou proposer vos services ou vos productions (œufs, viandes, légumes, bois...)

N'hésitez pas à nous appeler au 06 85 99 10 41 ou au 06 83 05 53 98, ou à la mairie aux heures de permanences téléphoniques. Si vous êtes intéressé pour être bénévole pour rendre service, vous pouvez nous joindre à ces mêmes numéros. Merci d'aider à faire connaître et à faire fonctionner cette plateforme solidarité, chacun avec vos moyens et vos disponibilités.

État civil

Décès

Simone YAU, le 23 janvier 2020, à l'âge de 71 ans
Gabrielle LOUBET, le 11 avril 2020, à l'âge de 97 ans
Serge LAURENT, le 13 avril 2020, à l'âge de 81 ans

Naissance

Anthony SANFOURCHE, le 18 mars 2020

INFOS PRATIQUES COVID-19

- La **mairie** est fermée.
 - secrétariat en télétravail : 05 61 05 67 19 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au vendredi et de 10h à 12h30 le samedi.
 - mairie-saurat@wanadoo.fr
 - Et en cas d'urgence 06 85 38 15 00 (madame la maire).
- Le **bureau de poste** est ouvert de 9h à 12h les mercredi, jeudi et vendredi, le courrier est relevé et distribué ces mêmes jours.
- Les **bibliothèques et le service de Transport à la demande** sont suspendus.
- Le **marché de Tarascon** du samedi est maintenu jusqu'au 30 avril.
- Le collège du Sabarthès avec Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud accueille **les enfants de 3 à 16 ans des personnels soignants et de sécurité**.

La mairie a commandé, avec la communauté de communes, 600 masques pour les agents municipaux et 700 masques lavables pour les Sauratois.

L'épicerie

- La boutique est ouverte de 8h30 à 13h.
- 2 clients maximum en même temps dans l'épicerie : 1 qui achète, 1 qui paye.
- Personne ne doit toucher le pain, les fruits, les légumes.
- Respectez une distance de 1 m quand vous faites la queue.
- Le « **mini drive sauratois** »
Pour éviter de faire la queue, l'épicerie a organisé un « mini drive » :
 - Déposez votre commande ou téléphonez au 05 61 65 44 95.
 - Retirez votre commande le lendemain matin.Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, un bénévole de « la chaîne de solidarité » apportera la commande à votre domicile. Pour cela téléphonez au 06 85 99 10 41 ou au 06 83 05 53 98. Exceptionnellement Béa pourra livrer une urgence.

Déchets ménagers, consignes à adopter

- Seules les ordures ménagères sont ramassées par le Smectom.
- Les gants, mouchoirs, lingettes, textiles sanitaires... sont à placer dans les ordures ménagères, en doubles sacs fermés. Surtout pas dans le composteur ni dans les toilettes !
- Stockez les sacs jaunes à la maison.
- Les déchetteries sont fermées, les services de collecte par grappin et la collecte des bacs à déchets verts sont interrompus.

Travaux

Extension de l'épicerie



Enrochements suite aux glissements de terrain des 13-14 décembre 2019



À Lagardelle



À Prat Communal



Réfection du linteau et de la porte de la « chapelle des morts »

Finances

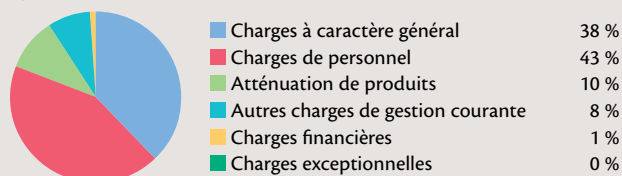
Comptes administratifs de l'exercice 2019

Comptes administratifs de la commune de Saurat

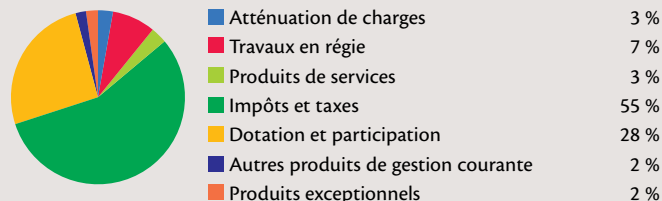
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	268 931,15 €	Atténuation de charges	29 629,16 €
Charges de personnel	300 863,69 €	Travaux en régie	59 960,18 €
Atténuation de produits	69 569,17 €	Produits des services	23 389,49 €
Autres charges de gestion courante	54 642,53 €	Impôts et taxes	468 359,72 €
Charges financières	10 234,07 €	Dotations et participation	236 335,16 €
Charges exceptionnelles	330,77 €	Autres produits de gestion courante	21 358,23 €
		Produits exceptionnels	14 403,72 €
TOTAL	704 571,38 €	TOTAL	853 435,66 €
		Résultat de l'exercice	148 864,28 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Travaux en régie	59 960,18 €	Travaux mutualisés	93 608,27 €
Travaux mutualisés	93 608,27 €	FCTVA – Taxe aménagement	52 420,31 €
Remboursement des emprunts	127 019,46 €	Excédents de fonctionnement	166 904,21 €
Immobilisations	265 232,76 €	Subventions	28 521,00 €
		Emprunts	300 000,00 €
TOTAL	545 820,67 €	TOTAL	641 453,79 €
		Résultat de l'exercice	95 633,12 €
Excédent investissement 2018	18 665,34 €		
Excédent investissement 2019	95 633,12 €		
Solde	114 298,46 €		

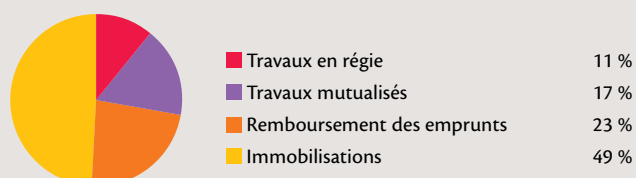
Dépenses de fonctionnement 2019



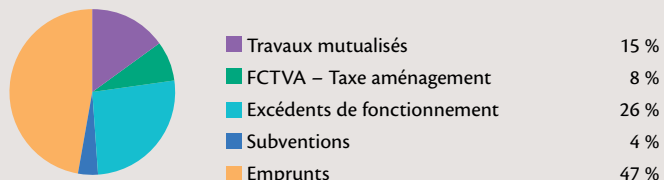
Recettes de fonctionnement 2019



Dépenses d'investissement 2019



Recettes d'investissement 2019



Comptes administratifs du CCAS

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur reporté	615,84 €	Subvention commune	5 000,00 €
Taxes foncières	769,00 €	Produits exceptionnels	1 269,00 €
Cotisation URSSAF	36,00 €		
Aides	1 696,73 €		
TOTAL	3 117,57 €	TOTAL	6 269,00 €
		Résultat de l'exercice	3 151,43 €